

LOGICIEL ETUDE COULEUR SPECTRUM



DUREE : 2 JOURS (16 HEURES)

PUBLIC VISE :

Artisan peintre, façadier, décorateur, architecte

PRE REQUIS : Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Assurer la connaissance et la maîtrise du logiciel SPECTRUM en vue de réaliser des données graphiques personnelles et de nombreux échantillons d'images.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Présentation générale du logiciel
- Utilisation de la bibliothèque de donnée, puis les différentes fonctions comme « teinte, matériau, favoris »
- Détourer et colorer différentes façades, retracer et retoucher les éléments du bâtiment – démonstration et exercices
- Détourer et colorer des pièces intérieures à partir de la bibliothèque - démonstration et exercices
- Faire des retouches, utiliser le mode expert (baguette magique, tampon)
- Création de dossiers, enregistrement, importer et exporter ses projets
- Présentation des projets - diaporama

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Chaque phase de la formation fait l'objet d'un contrôle permanent des connaissances et repose systématiquement sur des exercices pratiques.

En fin de formation, possibilité de travailler sur un projet personnel et chaque personne devra réaliser de façon autonome une étude couleur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Etre capable de réaliser des études couleur en toute autonomie en un minimum de temps.
- Savoir se repérer facilement dans le logiciel
- Apprendre à importer des images comme papier peint ou autres matériaux via internet

Animation par un formateur qualifié

LIEU DE LA FORMATION : AXE DECORS – 16 RUE DE L'ERBONIERE – 35510 CESSON SEVIGNE

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Mise à disposition d'ordinateur individuel avec logiciel installé
- Support pédagogique / vidéo projecteur
- Bilan de fin de formation

VALIDATION : Attestations certifiant du suivi et de l'apprentissage des ateliers LOGICIEL SPECTRUM

AXE DECORS

16 rue de l'erbonière – ECOPOLE SUD EST – 35510 CESSON SEVIGNE

Tel: 02.90.01.54.82 – formation@axedecors.fr – www.axedecors.fr

Déclaration d'activité sous le N°53350816435 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état